



**AGNICO EAGLE**

145, rue King Est, bureau 400, Toronto, ON M5C 2Y7 Tél. : 416 947-1212

TSX: AEM

NYSE: AEM

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

agnicoeagle.com

**Symbole boursier :**

**AEM (NYSE et TSX)**

**Pour tout complément d'information :**

**Relations avec les investisseurs  
(416) 947-1212**

**AGNICO EAGLE ANNONCE UN INVESTISSEMENT DANS  
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED**

**Toronto (20 mai 2026) – Mines Agnico Eagle Limitée (NYSE : AEM, TSX : AEM)** (« Agnico Eagle » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui avoir conclu une convention de souscription avec Wallbridge Mining Company Limited (« Wallbridge »), aux termes de laquelle Agnico Eagle a convenu d'acheter 243 927 966 actions ordinaires de Wallbridge (les « actions ordinaires ») au prix de 0,092 \$ CA par action ordinaire, pour une contrepartie totale de 22 441 373 \$ CA (le « placement privé »). Le placement privé est assujéti à certaines conditions de clôture, y compris l'approbation de la Bourse de Toronto, et devrait être conclu le 22 mai 2026 ou vers cette date.

Avant la conclusion de la convention de souscription, Agnico Eagle détenait 115 358 013 actions ordinaires et 6 275 897 bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription »), ce qui donnait droit à Agnico Eagle d'acquérir une action ordinaire par bon de souscription, ce qui représente environ 9,44 % des actions ordinaires émises et en circulation avant dilution et 9,90 % des actions ordinaires émises et en circulation après dilution partielle en supposant que les bons de souscription détenus par Agnico Eagle soient exercés. Au moment de la conclusion du placement privé, Agnico Eagle détiendra 359 285 979 actions ordinaires et 6 275 897 bons de souscription, ce qui représente environ 19,62 % des actions ordinaires émises et en circulation avant dilution et 19,90 % des actions ordinaires après dilution partielle (en supposant que les bons de souscription détenus par Agnico Eagle soient exercés).

Au moment de la conclusion du placement privé, Agnico Eagle et Wallbridge ont convenu de conclure une entente sur les droits des investisseurs qui confèrera certains droits à Agnico Eagle, pourvu qu'Agnico Eagle maintienne certains seuils de participation dans Wallbridge, notamment : (a) le droit de participer à des opérations de financement par actions et d'augmenter ses avoirs en action concernant l'émission de titres de participation dilutifs, afin de maintenir sa participation *au prorata* dans Wallbridge au moment de ce financement ou de cette émission de titres de participation dilutifs; et (b) le droit (qu'Agnico Eagle n'a pas l'intention d'exercer à l'heure actuelle) de nommer une personne au conseil d'administration de Wallbridge (ou deux personnes, si le conseil d'administration de Wallbridge passe à huit administrateurs ou plus).

Agnico Eagle fait l'acquisition des actions ordinaires dans le cadre de sa stratégie d'acquisition de positions stratégiques dans des occasions prometteuses à fort potentiel géologique. Selon les conditions du marché, les priorités stratégiques et d'autres facteurs, Agnico Eagle peut, le cas échéant, acquérir des actions ordinaires additionnelles, des bons de souscription d'actions ordinaires additionnels ou d'autres titres de Wallbridge, ou encore disposer d'une partie ou de la totalité des actions ordinaires, des bons de souscription ou des autres titres de Wallbridge qu'elle détient à ce moment-là.

Une déclaration selon le système d'alerte sera déposée par Agnico Eagle conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour obtenir un exemplaire de la déclaration selon le système d'alerte, veuillez communiquer avec :

Relations avec les investisseurs  
Mines Agnico Eagle Limitée  
145, rue King Est, bureau 400  
Toronto (Ontario) M5C 2Y7  
Téléphone : 416 947-1212  
Courriel : [investor.relations@agnicoeagle.com](mailto:investor.relations@agnicoeagle.com)

Le siège social d'Agnico Eagle est situé au 145, rue King Est, bureau 400, Toronto (Ontario), M5C 2Y7. Le siège social de Wallbridge est situé au 129, chemin Fielding, Lively (Ontario) P3Y 1L7.

### **À propos d'Agnico Eagle**

Établie et dirigée au Canada, Agnico Eagle est la plus grande société minière du Canada et le deuxième producteur d'or au monde, exerçant des activités au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique. Agnico Eagle fait progresser un pipeline de projets d'exploration de grande qualité dans ces régions afin de soutenir la croissance durable au cours de la prochaine décennie. Agnico Eagle est un partenaire de choix au sein de l'industrie minière, reconnu mondialement pour ses pratiques de développement durable de premier plan. Fondée en 1957, la société a toujours créé de la valeur pour ses actionnaires, déclarant un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Agnico Eagle, veuillez communiquer avec les Relations avec les investisseurs à [investor.relations@agnicoeagle.com](mailto:investor.relations@agnicoeagle.com), ou composer le 416 947-1212.

### **Énoncés prospectifs**

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été rédigés en date du 20 mai 2026. Certains des énoncés du présent communiqué, désignés ci-après « énoncés prospectifs », sont des énoncés prospectifs au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Ces énoncés se reconnaissent à l'utilisation de termes comme « pourrait », « fera » ou d'expressions similaires.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, les énoncés concernant l'acquisition d'actions ordinaires par Agnico Eagle aux termes du placement privé et la participation prévue dans Wallbridge, la clôture du placement privé et les ententes qui seront conclues à cet égard, et l'acquisition ou la cession de titres de Wallbridge par Agnico Eagle à l'avenir.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par Agnico Eagle à la date à laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d'importants impondérables et incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux

exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont pertinents qu'à la date de leur publication. À moins que la loi ne l'exige, Agnico Eagle n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.